

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 22 septembre 2025

Date de la convocation :

11/09/2025

Date affichage : 11/09/2025

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions : 0

Délibération N° :

DE_2025_54

vingt-deux septembre deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de LAVERGNE, régulièrement convoqué, s'est réunie sous la présidence de Didier BES

Présents : Didier BES, Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Véronique CANITROT, Dominique FROMENTEZE, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX, Johan MAZIERO, Céline SER

Représentés:

Excusés:

Absents: Aurore COUDERC, Jean-Louis RIGOUSTE

Secrétaire de séance: Manon BENNE

Objet : Demande de subvention pour une participation au 4L Trophy 2026

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que deux jeunes, BERGOUGNOUX Loïc (résident à Lavergne) et BERÇOT Anatole demandent une aide financière afin de participer au rallye étudiant «4L Trophy» 2026 au Maroc, raid humanitaire réservé aux jeunes d'Europe.

Monsieur le Maire, rappelant le contexte humanitaire de ce raid et l'implication d'un jeune de la commune, propose d'attribuer une aide d'un montant de 200 € à cet équipage pour sa participation « 4L Trophy » 2026 au Maroc. Leur Equipe n° 880 "Potes en panne" est engagée du 18 février 2026 au 1er mars 2026.

Après avoir entendu cet exposé, vu le dossier correspondant et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

ACCEPTE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 euros à ces jeunes dans le cadre de leur participation au rallye étudiant « 4L Trophy » 2026.

DIT que ce partenariat financier consistera à l'achat d'un encart publicitaire positionné sur la 4L pour y faire figurer le logo de la commune.

DIT que cette somme est budgétisée au BP 2025 – article 6574

AUTORISE le maire à signer les documents correspondants à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication à la date figurant sur l'accusé de réception AR sous-préfecture de GOURDON.

Le Maire,
Didier BES

Le secrétaire de séance,
Manon BENNE

